

N° D'ORDRE : 2023-140

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 22**Pouvoirs : 04**Excusé : 00**Absents : 03**Qui ont pris part**à la délibération : 26*SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023Date de convocation : 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un décembre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - Mme DEFAUX Catherine – M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique - M. BLANC Romain –M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme SAUQUET Adeline - M. FRANCESCHINI Damien - M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre – Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoir : Mme DEMIERRE Colette donne pouvoir à M. VINCENT Gilles – M. VINCENT Romain donne pouvoir à M. MARIN Michel – M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. DEZERAUD Philippe.

Excusé :Absents : Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – Mme ASNARD Marjorie - M. SAUVAT SébastienSecrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien.**10. MISE EN REFORME AU 31/12/2023**

Monsieur le maire explique que, comme chaque année, une mise à jour du patrimoine est effectuée. Ainsi, certains biens doivent être mis en réforme car ne fonctionnent plus et ne peuvent être réparés.

En application de la procédure comptable, il convient de les sortir de l'inventaire communal pour leur valeur nette comptable.

Il sera demandé de sortir les biens ci-après désignés :

Code budget	N° inventaire	N° d'immobilisation	Nature du bien	date d'achat	Valeur d'achat	VNC au 31.12	Objet
25700	20140107	20140107	MACHINE A LAYER EMV	15/07/2014	474,90 €	0,00 €	Mise en réforme
25703	20180151	20180151	ACHAT LAVE LINGE ERMITAGE GITE WHIRLPOOL	14/09/2018	399,90 €	0,00 €	Mise en réforme

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- De sortir les biens précités de l'inventaire communal.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**